

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: 38 (2001)
Heft: 1465

Artikel: Actionnariat : CANES, dernier bulletin
Autor: Gavillet, André
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1010432>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 26.12.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CANES, dernier bulletin

La Fondation CANES, qui réunit des actionnaires de Nestlé voulant développer une «solidarité critique», passe le relais. Après de rudes batailles et de beaux succès.

SOUS CE SIGLE, heureuse trouvaille mais pour latiniste (*cave canem*, prends garde au chien), se regroupaient des actionnaires soucieux d'orienter les choix stratégiques de Nestlé (CANES signifie Convention d'Actionnaires NESTlé). Après vingt ans, ils passent le relais, non sans un retour rétrospectif et nostalgique sur le chemin parcouru. C'est leur dernier bulletin, le numéro 32. Un peu de notre histoire.

Patrimoine, éthique et œcuménisme

Alain Perrot, avec beaucoup de spontanéité et de transparence, raconte comment quelques bonnes familles romandes, détentrices d'un patrimoine et l'assumant sans complexe, se posaient le problème moral du rapport à l'argent.

«Ma sœur Denise ayant de forts liens avec le ménage de nos cousins Antoine Duchemin apprit que celui-ci se posait des questions sur la gérance de son avoir mobilier et l'orienta sur moi à ce sujet. Ce dernier vint me voir et m'informa qu'il désirait avoir des vis-à-vis pour échanger avec eux sur les décisions à prendre face à la problématique de notre rapport à l'argent. Comme j'étais de mon côté depuis longtemps préoccupé par ce problème, sans pouvoir régater avec Antoine, qui était à la tête d'une fortune nettement plus importante, je fis appel au banquier très généreux qu'était Jean-Jacques Gautier et à l'éthicien André Bieler, professeur très versé dans le domaine considéré. Ce dernier et moi-même jouissions d'une situation aisée quoique sans comparaison avec celle de nos deux amis, mais elle nous permettait cependant d'entrer dans une réflexion commune portant sur la gérance de nos biens. Ainsi se forma un groupe de couples (deux mixtes, protestants et catholiques, donc œcuméniques) qui, durant bien un an, se livra à des échanges très transparents sur notre rapport à l'argent...»

Au bout d'un an environ, le groupe se demanda, puisque notre président détenait son avoir essentiellement en actions Nestlé de son arrière grand-père Monnerat, grand responsable alors de la firme, s'il fallait qu'il se débarrasse de toutes ses ac-

tions (avec conférence de presse et tout le tremblement) ou s'il fallait plutôt qu'il les garde et que nous en achetions, afin d'exercer à l'intérieur de Nestlé une solidarité critique.»

Le lait en poudre

A cette date, Nestlé fut durement attaqué pour sa publicité prônant dans les maternités du Tiers-Monde le lait en poudre. On se souvient du pamphlet «Nestlé tötet babies». L'action de CANES se focalisa sur les orientations du groupe suisse et dès le départ, en jonction avec la Déclaration de Berne, apparaissent deux figures de la politique suisse, le si regretté Pier Luigi Giovanni ni et Mario Carera. CANES se structure, Antoine Duchemin utilise les assemblés générales pour porter la critique dans ces conventions qui singent la démocratie, où poser une question est une incongruité. L'accueil de la direction est constructif du temps de Liotard-Vogt, plus sec puis hostile sous Maucler; c'est qu'entre-temps la critique s'est élargie, même si le lait en poudre resta un champ de bataille ouvert, à la suite d'un boycott lancé par plusieurs organisations américaines et européennes, puis du contrôle d'application du code que l'OMS publia sur ce sujet.

Elargissement des perspectives

CANES fut amené à poser des questions qui touchaient à la finalité de Nestlé: les conditions faites aux paysans dans les districts laitiers du tiers-monde, le prix d'achat des matières premières (cacao, café), le respect des cultures locales (faut-il vendre des cubes Maggi en Afrique noire alors que des condiments locaux et artisanaux existent?). De façon générale, CANES arrive au constat que Nestlé cherche des produits à forte plus-value, donc destinés à une population aisée même dans le tiers-monde, alors que des besoins de la population à faible pouvoir d'achat ne sont pas satisfaits. Symbole de cette orientation, les aliments pour chiens et chats, où avec l'achat de Carnetim Nestlé investit des milliards, devenant aujourd'hui le premier mondial dans ce domaine.

CANES contesta, devant la justice, une modification des statuts qui à ses yeux affaiblissait le pouvoir des actionnaires minoritaires. C'était le pot de terre contre le pot de fer. La justice vaudoise exigea un dépôt de garantie exorbitant de 50000 fr., le président du Tribunal s'autorisant des propos déplacés: «Ce n'est pas parce que l'on trouve la fortune dans son berceau que l'on peut se permettre n'importe quoi». CANES dut capituler, et en même temps ses animateurs découvraient, à l'exemple des Etats-Unis, que ce type d'action dépassait les forces des simples particuliers, que les institutionnels, les fonds de pension devaient prendre le relais et exploiter à fond le souci d'image des grandes sociétés introduites en bourse.

Ce sera alors la création du Centre Info à Fribourg qu'animait Giovanni ni, la création d'Ethos à Genève, regroupant les millions des caisses de pensions, et enfin Actares, qui, comme le remarque à juste titre Thierry Pellet, élargit et prolonge la poussée initiale, celle de deux couples qui, un jour, furent soucieux de concilier éthique et argent. ag

IMPRESSUM

Rédacteur responsable:
Jean-Daniel Delley (*jd*)
Rédaction:
Géraldine Savary (*gs*)
Ont collaboré à ce numéro:
Gérard Escher (*ge*)
André Gavillet (*ag*)
Jacques Guyaz (*jj*)
Pierre Imhof (*pi*)
Charles-F. Pochon (*cfp*)
Anne Rivier
Albert Tille (*at*)
Le Débat: Daniel Brélaz
Composition et maquette:
Géraldine Savary
Responsable administratif:
Marco Danesi
Impression:
Imprimerie Ruckstuhl SA, Renens
Abonnement annuel: 100 francs
Étudiants, apprentis: 60 francs
@abonnement e-mail: 80 francs
Administration, rédaction:
case postale 2612, 1002 Lausanne
Téléphone: 021/312 69 10
Télécopie: 021/312 80 40
E-mail: domaine.public@span.ch
CCP: 10-15527-9
Site: www.domainepublic.ch